

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 11 JUILLET 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	22	22 + 4 pouvoirs

Date de convocation 5 juillet 2023
Date de publication 13 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Raynald INGELAERE, Bruno LORILLERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Pascale PETIT, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Mickaël VAIRELLES, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absente : **Katty CLAYES TAHKBARI.**

Représentés : **Angélique CHEVRE à Raynald INGELAERE, Emmanuel PROVIN à Bruno LORILLERE, Jean-Baptiste SCHREINER à Mickaël VAIRELLES, Mélanie SIGNORY à Anita DANGIN.**

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 06_11072023

N°06 : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GENERAL
Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Compte-tenu de la nécessité de modifier le budget pour intégrer des recettes et des dépenses non prévues initialement, il convient de passer une décision modificative afin de procéder aux modifications de crédits suivantes :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap. 011 - c/ 615231	+	8 000,00 €	Chap. 74 - c/ 741121	+	110 000,00 €
Chap. 011 - c/ 6161	+	14 000,00 €			
Chap. 012 - c/ 6218	+	1 000,00 €			
Chap. 012 - c/ 64111	+	3 000,00 €			
Chap. 012 - c/ 64131	+	2 000,00 €			
Chap. 012 - c/ 6458	+	19 000,00 €			
Chap. 023	+	63 000,00 €			
TOTAL	+	110 000,00 €	TOTAL	+	110 000,00 €
Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Op. 022 - c/ 2188	+	500,00 €	Op. 104 - c/ 2313	+	260 000,00 €
Op. 023 - c/ 21312	+	2 000,00 €	Chap. 021	+	63 000,00 €
Op. 045 - c/ 21538	+	10 000,00 €			
Op. 079 - c/ 21311	+	3 000,00 €			
Op. 122 - c/ 2151	+	65 000,00 €			
Op. 9008 - c/ 2188	+	5 000,00 €			
Op. 9009 - c/ 2188	+	10 000,00 €			
Op.NI - c/ 2031	+	17 500,00 €			
Op.NI - c/ 2188	+	110 000,00 €			
Op.NI - c/ 2313	+	100 000,00 €			
TOTAL	+	323 000,00 €	TOTAL	+	323 000,00 €

- RI - op. 104 : ajout subvention logements SDIS non prévue (département)				
- chap. 011 (ajustement)				
- chap. 012 (ajustement des crédits suite à remplacement, revalorisation point indice et oubli CNAS)				
- ajustement chap. 74				
- ajout crédits op. 022 (chariot ménage) : + 500 €				
- ajout crédits op. 023 (ajustement devis peinture école Gambetta) : + 2 000 €				
- ajout crédits op. 045 (avoir Rue St Maclou + caniveau Rue Nicolas de Bourbon) : + 9 500 €				
- ajout crédits op. 079 (ajout radiateur bureau HdV) : + 3 000 €				
- ajout crédits Op. 122 (prog voirie) suite à ouverture des plis : + 65 000 €				
- ajout crédits op. 9008 (chaises) : + 4 000 €				
- ajout crédits op. 9009 (cages de foot + augmentation tapis judo et gym) : + 10 000 €				
- OPNI pour équilibrer				

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modification n°1 telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

FI.

....., secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Louis', written in a cursive style.